

COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 25 MARS 2021

1° Subventions 2021

Vote des subventions aux associations :

ASSOCIATIONS	2021
UNION SPORTIVE MERAL-COSSE Football	2 900 €
GENERATION MOUVEMENTS (CLUB DES GENS HEUREUX)	200 €
FAMILLES RURALES	500 €
COMITE DES FETES	500 €
Société des COURSES HIPPIQUES	2 500 €
A.A.P.P.M.A <i>Société de Pêche</i>	500 €
Association « Un autre Regard » EHPAD	150 €
A.P.E.L classe de découverte <i>Délibération n° 2021-01-04 du 14.01.2021</i>	2 680 €
U.C. SUD 53	8 € par jeune -18 ans
U.C. Sud 53 cyclo-cross	<i>Si organisation Cyclo-cross</i>
AVANT-GARDE Cosséenne	8 € par jeune – 18 ans
Comice Agricole Cossé	<i>revoir si demande</i>
SECOURS CATHOLIQUE Ste Famille/Oudon	120 €
A.M.A.C.	100 €
Association « MAIN TENDUE » Cossé Le Vivien	<i>revoir si demande</i>
JALMALV (accompagnement des personnes malades)	50 €
LES BOUCLES DE LA MAYENNE <i>Délibération n° 2021-02-17 du 25.02.2021</i>	3 500 €
S.P.A. (<i>convention pour le fonctionnement et la gestion de la fourrière</i>)	380.46 €

2° Salle de sports

Approbation du projet de rénovation complet de l'éclairage de la salle de sports, ainsi que du chauffage des vestiaires de la salle de sports, dont les installations datent des années 80, comprenant :

- le bilan énergétique actuel de la salle de sports
- l'étude du projet énergétique
- les devis de la SAS SCS de Sillé le Guillaume :
 - remplacement de l'éclairage : 20 469.50 € HT
 - remplacement des radiateurs des vestiaires : 3 797.82 € HT

Décision de solliciter des subventions auprès de :

- la Communauté de Communes du Pays de Craon, dans le cadre du plan de relance du Département de la Mayenne, au titre du programme de « rénovation énergétique dans les équipements sportifs »
- l'Agence Nationale du Sport au titre du programme des équipements sportifs de niveau local

3° Equipements aires de jeux

Projet d'installation de portiques dans plusieurs aires de jeux de la Commune.

Devis de la société SPORTICAL de Bonchamp Les laval retenu pour la fourniture et la pose de balançoires doubles, de revêtement de sol amortissant pour un montant de 12 073 € HT.

4° Cimetière

Devis de PFM CRAON FUNERAIRE de Craon retenu pour l'enlèvement dans le cimetière de 18 monuments dont les concessions sont expirées, non renouvelées et non entretenues, pour un montant de 2 819.58 € HT

5° Vidéo protection

Vu le protocole de participation citoyenne signé entre la Préfecture de la Mayenne et la Commune, projet d'installation de caméras de vidéo protection dans le centre bourg à l'intersection des routes départementales n° 4 et 142.

Demande de financement auprès de l'Etat au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance.

6° Taxes directes locales 2021

Décision de ne pas augmenter les taux de taxe foncière.

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Notification, par les services de la DDFIP de la Mayenne, des produits prévisionnels et des taux des taxes directes locales pour 2021.

Vote des taux de référence d'imposition :

- Taxe foncière (bâti) : 49.04 % (fusion des taux : communal et départemental)
- Taxe foncière (non bâti) : 39.41 %

7° Budget primitif 2021

Vote du budget primitif 2021 :

Principal

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 055 432.53 €	1 055 432.53 €	1 161 311.26 €	1 161 311.26 €

Lotissement « Le Val des Mothés »

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
396 539.56 €	396 539.56 €	461 129.00 €	461 129.00 €

8° Eclairage public

Considérant le transfert de la compétence Eclairage Public à Territoire d'énergie Mayenne dont les conditions de mise en œuvre sont définies dans le règlement des conditions techniques, administratives et financières relatives à l'éclairage public adopté par délibération du comité syndical en date du 8 décembre 2020,

Approbation du règlement présenté relatif à l'éclairage public et adoption du principe de couper l'éclairage public toute ou une partie de la nuit.

9° Admission en non valeur

Décision d'admission en non-valeur de factures impayées (de 2014 à 2017) pour un montant global de 111.30 €

10° Location salle St Pierre

Associations

Afin de relancer les animations, décision d'accorder la gratuité de la salle St Pierre aux associations de Méral pour une ou deux manifestations (à définir) pour l'année 2021.

Particuliers

Suite à une annulation de location en raison du COVID, remboursement d'un acompte à un particulier

11° Commissions

Comptes-rendus des réunions de commissions

- Urbanisme
Projet de réaménagements des espaces verts rues : Bretagne, Flandres Dunkerque et François Veillon
- Petite-Enfance
Sur proposition du conseil municipal des jeunes, organisation d'une chasse aux œufs le samedi 3 avril dans le parc de l'EHPAD
- Communication
Rencontre au collège St Joseph le 18 mars, de 80 jeunes avec Arnaud Courteille ancien cycliste professionnel. Prochaine rencontre le 22 avril au collège
Dans le cadre des Boucles de la Mayenne : sortie vélo prévue le 19 mai
Présentation livret des associations
- Affaires sociales
Information sur la réunion du conseil de vie sociale de l'EHPAD

12° Opération de revitalisation du bourg – demande de financement

Considérant le projet d'opération de revitalisation du centre bourg phase 1 approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2018, et projet phase 2 « Cœur de Méral » approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 3 décembre 2020 comprenant notamment le renouvellement urbain de « l'îlot hameau » dédié à l'habitat.

Demande de subvention, de 50 % sur le reste à charge soit 270 000 €, auprès du Département de la Mayenne via la Communauté de Communes du Pays de Craon au titre du Volet « Habitat »
- contrat de territoire – soutien aux projets de revitalisation de l'habitat en centre bourg.